

Conventions bibliographiques en vigueur à l'IGG

Il y a différentes manières de citer une source selon les disciplines, instituts, revues etc.

A l'IGG, le système que l'on utilise est inspiré des normes de « Annals of the Association of American Geographers ». Il s'agit d'un style de citation « auteur-date ». Si vous utilisez Endnote, nous vous recommandons de télécharger le style de « Annals of the Association of American Geographers » (à enregistrer dans le dossier contenant les « styles » d'Endnote sous C:\Program Files\EndNote...):

<http://endnote.com/downloads/style/annals-association-american-geographers>

1. Généralités

! Aucune source ne sera citée par note de bas de page !

Le système de citation de l'IGG consiste à mettre entre parenthèses l'auteur, l'année d'édition de la source mentionnée, et le numéro de la page de la citation. Les informations mises entre parenthèses doivent permettre d'identifier **sans ambiguïté** la publication citée dans la bibliographie en fin de travail.

Lorsque vous vous trouverez face à un cas particulier qui ne serait présenté dans ce vade mecum : tentez de respecter au mieux **la logique** du système adopté.

La logique étant ici :

(NOM DE FAMILLE DE L'AUTEUR année : page)

2. VADE MECUM

Cas de figures	Exemples et commentaires
Citer un passage d'une publication	<p><i>A faire :</i> <i>Mettre la citation entre guillemets et en italique. (si le nom de l'auteur est explicitement mentionné dans votre texte, il suffit de mettre l'année et la page entre parenthèses cf. exemple 2)</i></p> <p><u>Exemple 1:</u> On peut ainsi arriver au constat suivant : « <i>c'est ainsi par le couplage indissoluble de deux ordres [...] que s'articulent la nature et la culture.</i> » (BERQUE 1986 : 132).</p> <p><u>Exemple 2:</u> Selon Raffestin (1996 : 76), ces auteurs ont développé une interprétation dialectique qui « <i>refuse de considérer que l'homme est en dehors de la nature mais affirme que l'avantage de l'homme réside dans le fait qu'il connaît les lois de la nature et sait s'en servir</i> ».</p>
Citer par « paraphrase »	<p><i>Lorsque :</i> <i>On ne cite pas directement un passage mais on en retransmet le contenu.</i></p> <p><u>Exemple :</u> Sont fréquemment évoqués, le caractère intrusif et le potentiel surveillant de ces technologies qui monitorent continuellement les objets et les êtres (GRAHAM 2004 : 299).</p>
Citer une publication « en général », un concept etc.	<p><i>Lorsque :</i> <i>On se réfère à l'ensemble de la pensée d'un auteur ou au contenu général d'une publication. On ne précise donc pas de numéro de page.</i></p> <p><u>Exemple 1:</u> Selon Bourdieu (1979) les individus sont dotés de différents types de capitaux, déterminant leur position dans l'espace social.</p> <p><u>Exemple 2:</u> Cet article s'inspire de la vaste littérature en matière de gouvernance urbaine ou globale (ROSEANAU 1997 ; LIPSCHUTZ 1999 ; CUTLER, HAUFLER et PORTER 1999).</p> <p><i>N.B. dans le dernier exemple, différentes publications sont citées. Elles sont séparées au moyen d'un point-virgule.</i></p>

<p>Citer une publication de deux à trois auteurs.</p>	<p><i>A faire :</i> <i>Séparer les NOMS des auteurs par des virgules. Mettre un « et » (si ouvrage en français) ou « and » (si ouvrage en anglais) avant le dernier NOM.</i></p> <p>Exemple : Ce constat vient s'ajouter aux diverses études relevant la logique « anti-démocratique » prévalant dans la production de logiciels (WOOD et GRAHAM 2006 ; DODGE, KITCHIN et ZOOK 2009).</p> <p><i>N.B. dans cet exemple, plusieurs publications différentes sont citées. Elles sont séparées au moyen d'un point-virgule .</i></p>
<p>Si la publication a plus que trois auteurs :</p>	<p><i>A faire :</i> <i>Noter le NOM du premier auteur puis inscrire « et al. ». ATTENTION : TOUS les noms des auteurs doivent rigoureusement figurer en bibliographie!</i></p> <p>Exemple : Parallèlement à cela, on assiste au développement de logiciels « context-aware » (GARCIA-CRESPO et al. 2009).</p> <p>Et en bibliographie : Garcia-Crespo A., Chamizo J., Rivera I., Mencke M., Colomo-Palacios R., Gomez-Berbis J-M. 2009 : SEPTA: Social pervasive e-Tourism advisor, <i>Telematics and Informatics</i> 26, 306-315.</p>
<p>Distinguer différentes publications d'un même auteur et d'une même année</p>	<p><i>A faire :</i> <i>Utiliser les lettres a, b, c après l'année. Ces lettres doivent également se retrouver en bibliographie !</i></p> <p>Exemple : Selon Dodge (2007b : 34) : « ... »</p> <p>Et en bibliographie : Dodge, M. 2007a : Outlines of a World Coming in Existence : Pervasive Computing and the Ethics of Forgetting. <i>Environment and Planning B</i> 34(3), 431-445. Dodge, M. 2007b : Rethinking Maps, <i>Progress in Human Geography</i> 31(3), 331-344.</p>
<p>Citer une publication dont l' « auteur » est une organisation, groupe de recherche etc.</p>	<p><i>A faire :</i> <i>Citer une première fois l'organisation en toutes lettres, puis utiliser son acronyme dans les citations qui suivent. (Si pas d'acronyme, alors</i></p>

	<p><i>citer en toutes lettres)</i></p> <p><u>Exemple :</u> Selon une étude récente (ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE [UNESCO] 2005)...</p> <p>... la même étude souligne encore que (UNESCO 2005 : 12)</p>
<p>Citer une publication au travers d'une source secondaire.</p>	<p><i>Lorsque :</i> <i>On cite une publication qui elle-même se réfère à une autre publication. On n'a pas consulté le document original, mais uniquement la source secondaire. C'est donc cette source secondaire qui apparaîtra en bibliographie !</i></p> <p><i>A faire : deux variantes...</i></p> <p><u>Exemple 1 :</u> L'intelligence de ces technologies est indissociable de cette première étape de collecte de données : « [...] <i>the intelligence of the machine is in its ability to gather information and make automated choices [...].</i> » (THRIFT 2005, cité dans BEER 2007 : 231).</p> <p><u>Et en bibliographie :</u> Beer, D. 2007 : Thoughtful territories: Imagining the thinking power of things and spaces, <i>City</i> 11(2), 229-238.</p> <p><u>Exemple 2 :</u> Beer (2007 : 231) mentionne notamment les écrits de Thrift (2005) à propos de l'intelligence de certains objets...</p>
<p>Citer un article de presse</p>	<p><i>L'APA ne donne malheureusement pas beaucoup de directives à ce propos... Voilà la solution que nous préconisons pour citer un article de presse :</i></p> <p>Exemple 1 (l'auteur est connu) Selon un article récent (FRIGIERI 23.08.2012 : 12) « <i>le terme composé « infographie » désigne une famille de dispositifs servant au traitement graphique d'une information quantitative ou qualitative</i> »</p> <p>Et en bibliographie : Frigieri, G. 2012 : « L'infographie dans la production du savoir ». <i>Le Monde Diplomatique</i>, article du 23.08.2012. p.12.</p> <p>Exemple 2 (l'auteur est inconnu, article online)</p>

	<p>Dans le procès opposant Apple à Samsung, les juges ont « <i>estimé que les technologies déployées par les smartphones Galaxy et les tablettes du groupe sud-coréen ne violaient pas les brevets des iPhone et iPad de son concurrent américain.</i> » (24HEURES, 31.08.2012)</p> <p>Et en bibliographie :</p> <p>24Heures. 2012 : « Samsung n'a pas violé les brevets d'Apple ». [En ligne]. Article daté du 31.08.2012. http://www.24heures.ch/high-tech/samsung-viole-brevets-dapple/story/29874453. Page consultée le 06.09.2012.</p>
Citer une source « internet »	<p><i>A faire si le texte online que vous citez a un auteur connu</i></p> <p><u>Exemple :</u> Citer un document nécessite une systématique (DESBROSSES 13.04.2008).</p> <p><u>Et en bibliographie :</u></p> <p>Desbrosses, S. 2008. « Comment citer un document en ligne ? Résumé des cas les plus courants, Normes APA et MLA ». <i>Psychoweb.fr</i>, [En ligne]. Page datée du 13.04.2008. http://www.psychoweb.fr/articles/divers/427-comment-citer...e.html. Page consultée le 16 Avril 2008.</p> <p><i>A faire si le texte online que vous citez n'a pas d'auteur précisé</i></p> <p><u>Exemple :</u> Les catalogues des bibliothèques de Suisse occidentale existent depuis peu sous la forme d'applications mobiles (UNIVERSITE DE NEUCHATEL, BIBLIOTHEQUE 09.05.2012).</p> <p><u>Et en bibliographie :</u></p> <p>Université de Neuchâtel. Page d'Accueil de la Bibliothèque de l'Université, [En ligne]. Page datée du 09.05.2012. http://www2.unine.ch/bibliotheque. Page consultée le 31.08.2012.</p>